

APPEL À PROJETS – NOËL CONTRE L'ISOLEMENT DES AÎNÉS

Contexte

Les fêtes de fin d'année, synonymes de partage et de convivialité, peuvent accentuer l'isolement des personnes âgées, notamment celles vivant seules. Afin de renforcer les liens sociaux et de favoriser des moments de partage, le **Fonds de Dotation A2micile** lance un appel à projets à destination des structures d'intérêt général.

Objectif

Soutenir et accompagner des actions permettant de :

- Rompre l'isolement des personnes âgées durant la période de Noël ;
- Créer des moments de convivialité, festifs et chaleureux ;
- Favoriser la rencontre et le lien social ;
- Valoriser la place des aînés dans la société.

Qui peut candidater ?

Sont éligibles, conformément au cadre du mécénat :

- **Associations loi 1901** reconnues d'intérêt général ;
- **Fondations** reconnues d'utilité publique ou fondations abritées ;
- **Fonds de dotation** ayant un objet d'intérêt général.

Les structures candidates devront être en mesure de fournir les justificatifs attestant de leur éligibilité au régime du mécénat (statuts, justificatifs d'intérêt général, etc.).

Public et territoire concernés

- Les projets doivent être mis en œuvre en France métropolitaine.
- Au moins deux tiers des bénéficiaires du projet doivent être des personnes âgées.
- Les projets intergénérationnels sont éligibles à condition de respecter ce seuil.
- Les actions se déroulant au sein d'EHPAD ou d'autres établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées ne sont pas éligibles.

Financement proposé

- **Montant de l'aide** : jusqu'à 4 000 euros par projet ;
- **Nombre de projets soutenus** : 10.

Critères de sélection

- Adéquation du projet avec l'objectif de lutte contre l'isolement des aînés ;
- Nombre et profil des bénéficiaires ;
- Faisabilité, qualité de mise en œuvre et cohérence du budget ;
- Pertinence de l'action proposée pendant la période de Noël.

Modalités de candidature

Les candidats devront transmettre le **formulaire de demande de soutien** disponible en ligne sur le site internet <https://www.fonds-dotation-a2micile.com/> rubrique actualités.

Les dossiers sont à adresser par email à mailys.chaulet@a2micile.com en précisant en objet : Candidature – Appel à projets Noël 2026 – [Nom de la structure]. Merci de joindre au courriel les documents indiqués au bas du formulaire de demande de soutien

Candidatures ouvertes : du 14 septembre au 23 octobre 2026 inclus.

Calendrier prévisionnel

- Ouverture des candidatures : 14 septembre 2026 ;
- Clôture des candidatures : 23 octobre 2026 ;
- Étude et sélection des projets : du 24 octobre au 15 novembre 2026 ;
- Annonce des résultats aux structures candidates : du 16 au 20 novembre 2026.

Période des actions financées : les actions devront se dérouler entre le 1er et le 31 décembre 2026.

Contact

Site internet : <https://www.fonds-dotation-a2micile.com/>

Pour toute question relative à cet appel à projets :

Mailys Chaulet, Déléguée générale du fonds de Dotation A2micile

mailys.chaulet@a2micile.com